

DIMENSIONS & PERSPECTIVES



Cité des Métiers :

Un succès sans précédent !

Votations du 10 février :

Deux initiatives dangereuses pour la construction

Rencontre des métiers techniques :

Première édition très réussie !

Editorial



Serge HITLPOLD
Président FMB

L'année 2018 s'est révélée contrastée.

Les élections cantonales n'ont pas débouché sur une majorité claire. L'environnement politique subit des turbulences incessantes. La sérénité qui devrait présider à la réforme de la fiscalité des entreprises, l'assainissement de la caisse de pension des fonctionnaires ou la résolution des difficultés récurrentes en matière d'aménagement du territoire et de mobilité est supplantée par une politisation à outrance. Ou quand les dogmes priment sur la raison. Sur le plan social également, les tensions sont vives, même si après une escalade sans précédent et de violents mouvements de contestation, l'apaisement et la raison semblent à nouveau envisageables, en tout cas pour le secteur de la construction ! Du côté des entreprises, les volumes sont exceptionnels mais elles subissent une forte pression sur les prix, avec des marges en souffrance et une concurrence extérieure exacerbée, sur laquelle nous

sommes comparés de manière pas toujours très objective. Dans ce contexte, notre secteur a su faire entendre sa voix au niveau national, contribuant par exemple à améliorer le projet de révision de la loi sur les marchés publics (LMP), même si certains défauts importants perdurent. Il a aussi sensibilisé le Parlement à certaines dérives des autorités de la concurrence, qui nuisent au fonctionnement équilibré et sain de notre économie. 2018 a aussi été l'occasion de la 6ème édition de la Cité des métiers et des formations, événement exceptionnel qui a connu un succès sans précédent et qui contribue à redonner ses lettres de noblesse à la formation professionnelle, si importante dans nos métiers mais trop souvent vilipendée. La transmission et l'acquisition du geste sont des éléments fondamentaux pour l'acquisition du beau terme de « Métier ». L'année qui commence sera je l'espère placée sous le signe des PME qui font la richesse et la diversité de notre pays mais qui ont trop souvent souffert ces dernières années d'un manque de considération, entraînant leur sacrifice sur l'autel du prétendu îlot de cherté helvétique. Cela passe par un peu plus de mesure et de bon sens tout simplement en analysant notre consommation et ce que nous pouvons faire tout un chacun pour l'économie locale qui forme la relève pour nos jeunes.

Je vous souhaite une année 2019 riche et constructive !

Franc succès pour la cité des métiers, l'expo à Palexpo

Cité-métiers.ch, l'expo, la plus importante exposition de Suisse sur les métiers et les formations, a fermé ses portes le 25 novembre dernier en affichant une participation extraordinaire avec plus de 92'900 entrées, soit 22'900 de plus que lors de sa dernière édition en 2015 ! Réunis sur le pôle construction, les métiers du bâtiment genevois ont accueilli et renseigné écoliers, enseignants et parents 6 jours durant.



Avenir Bâtiment

A l'occasion de Cité-métiers.ch, l'expo, les métiers du bâtiment, réunis sur plus de 1'000 m², ont une nouvelle fois surpris et séduit les visiteurs par la diversité de leurs professions et la multitude d'activités proposées. Acteurs phares de cette exceptionnelle manifestation, les professionnels présents ont en effet vu de nombreux écoliers et adolescents arpenter les allées du stand Avenir-Bâtiment, afin de découvrir la richesse des métiers exposés.

Patrons, employés et apprentis se sont réjouis d'accueillir et encadrer les jeunes visiteurs désireux de manipuler outils, engins et matériaux, ou tout simplement curieux d'en apprendre davantage sur les filières et formations proposées.

Nous avons demandé au jeune Adrien, 12 ans, rencontré aux commandes du simulateur de grue, quel métier il se voyait pratiquer. Son choix n'est visiblement pas encore vraiment arrêté : « J'hésite entre grutier et éducateur de la petite enfance », nous a-t-il confié, songeur et totalement absorbé par son rôle éphémère de grutier. Quel que soit son choix, il est certain qu'Adrien aura su trouver auprès des spécialistes présents les informations et conseils utiles à sa réflexion et à son cheminement personnel.

Si la Cité des métiers, l'expo permet aux jeunes d'aller à la rencontre des professionnels, elle offre aussi à ces derniers l'opportunité de mieux connaître ceux qui seront les apprentis et les travailleurs de demain.

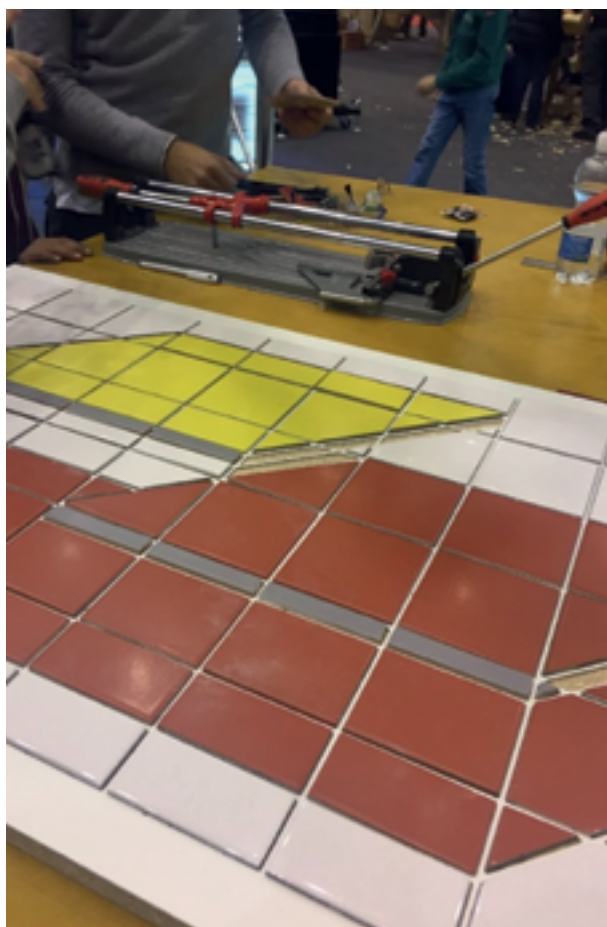
Accueillir la relève, c'est d'une part savoir anticiper et se projeter dans le monde à venir, et d'autre part garantir des formations et un cadre professionnel de qualité, tout en s'appuyant sur des valeurs fortes, telles que la tradition, l'esprit d'entreprise, l'équité et le respect de chacun, qui depuis toujours caractérisent l'ensemble de nos métiers.

La Cité des métiers, l'expo 2018 en chiffres :

- > du 20 au 25 novembre 2018
- > 92'900 visiteurs (22'900 visiteurs de plus qu'en 2015)
- > surface d'exposition totale de 27'000 m²
- > 200 exposants
- > 400 métiers

Stand Avenir Bâtiment :

- > 1'023 m²
- > 23 métiers du bâtiment représentés



Crédit photo : Cité-métiers.ch/FMB

La FMB remercie chaleureusement les institutions et entreprises qui ont soutenu le stand Avenir-Bâtiment en 2018 : Les communes de : Anières, Bardonnex, Bernex, Chancy, Collonge-Bellerive, Coligny, Lancy, Meinier, Meyrin, Satigny, Vernier, Versoix, ainsi que : Groupe Mutuel Assurances SA, HG Commerciale, Jérôme SA, Montant Matériaux, Promatériau SA, Société Privée de Gérance SA (SPG), SUVA.

www.avenir-batiment.ch - www.cite-metiers.ch

Votations du 10 février : les entreprises de la construction sont concernées

Plusieurs objets figurent au menu des votations du 10 février. Deux d'entre eux revêtent une importance certaine pour les entreprises et l'industrie de la construction : une initiative cantonale instaurant une assurance obligatoire pour les soins dentaires, financée par les entreprises et leurs employés, et l'initiative fédérale « contre le mitage ».

Assurance cantonale obligatoire pour les soins dentaires

Cette initiative cantonale, trompeusement appelée « pour le remboursement des soins dentaires », impose la création d'une nouvelle assurance maladie, dont l'objectif serait le remboursement de certains soins dentaires non pris en compte par l'assurance maladie de base existante.

A première vue, l'initiative paraît alléchante. Les soins dentaires ne sont souvent pas couverts par l'assurance maladie de base. Mais, comme souvent, il y a un piège. Contrairement à ce que laisse croire le titre de l'initiative, il ne s'agit pas d'imposer le remboursement des soins dentaires par l'assurance maladie actuelle. A la place, il s'agit de créer une assurance supplémentaire, dont le seul objectif serait le remboursement des soins dentaires. Elle serait, de plus, obligatoire, exactement comme l'assurance maladie que l'on connaît, et viendrait donc s'y ajouter.

Obligatoire, cette nouvelle assurance sera financée en grande partie par les entreprises et leurs employés, via un prélèvement mensuel sur les salaires, à l'image du financement de l'AVS. Pour l'instant, les milieux ayant lancé l'initiative avancent un prélèvement de 1% du salaire : 0.5% à charge de l'employé et 0.5% à charge de l'entreprise. Pour un travailleur gagnant 6'500 francs par mois, cela se traduira par un prélèvement de 390 francs par année. Pour l'instant du moins... n'oublions en effet pas que les primes d'assurance maladie ont tendance à augmenter année après année. Selon le Conseil d'Etat, en total, cela ferait plus de 300 millions de francs par an qui pourraient ainsi être prélevés sur les entreprises et leurs employés.

Fondamentalement injuste, cette initiative fait donc porter l'entier des coûts aux travailleurs, via ce prélèvement salarial et leurs impôts. En effet, c'est le budget de l'Etat qui sera mis à contribution pour couvrir les frais des gens qui ne travaillent pas et ne cotisent pas à l'AVS. Genève connaît déjà un coût de la vie (pour l'employé) et un coût du travail (pour l'entreprise) parmi les plus élevés de Suisse. Cette initiative ne ferait qu'empirer les choses.

Serait-elle néanmoins utile ? Là aussi, la réponse est non. Genève connaît déjà des aides pour les familles et les personnes modestes, leur permettant de bénéficier de soins dentaires gratuitement ou à taux très réduits. Pour les personnes retraitées, ce sont par exemple les prestations complémentaires de l'AVS. Les familles avec enfants bénéficient d'un contrôle dentaire annuel gratuit et, suivant les cas, de tarifs préférentiels pour les soins.

Enfin, pour les bénéficiaires de prestations d'aide sociale, les frais dentaires peuvent leur être remboursés. Ces aides, ciblées sur ceux qui en ont réellement besoin, garantissent l'accès de tous à des soins de qualité. Au contraire, l'initiative veut faire passer tous les travailleurs à la caisse pour, ensuite, rembourser les soins de tout le monde, même de ceux qui n'en ont pas besoin. En conclusion : l'initiative est inutile et coûtera chère aux entreprises et à leurs employés. Le 10 février, il faudra donc voter **NON** à l'assurance dentaire obligatoire.

Initiative fédérale contre le mitage



Seul objet fédéral en votation le 10 février : l'initiative des Jeunes Verts « Stopper le mitage du territoire ». Cette initiative est dangereuse pour les métiers de la construction et contraire à l'intérêt public. Il faut voter NON et faire voter NON.

Elle prévoit que « la création de nouvelles zones à bâtir n'est admise que si une autre surface non imperméabilisée d'une taille au moins équivalente et d'une valeur de rendement agricole potentiellement comparable a été déclassée de la zone à bâtir ».

Cette exigence est superflue et excessive car la lutte contre le mitage est déjà une réalité suite à l'acceptation par le peuple de la révision de la Loi sur l'aménagement du territoire (LAT) en 2013. Les exigences entrées en vigueur sont extrêmement fortes. Les cantons qui ne peuvent concrètement pas justifier du besoin de surfaces à bâtir pour les 15 prochaines années sont contraints de « dézoner » des zones à bâtir non encore développées. La surface des terrains potentiellement constructibles est donc réduite, ce qui constitue déjà une révolution.

Mais c'est une révolution très récente. Il importe donc d'attendre que la mise en œuvre de la LAT soit achevée et que les effets en soient constatés sur le terrain, notamment via la réduction des zones à bâtir surdimensionnées. Aller plus loin, comme le veut l'initiative, c'est porter clairement atteinte à notre prospérité et à l'emploi.

Si elle était acceptée, l'initiative priverait les cantons et les communes de toute autonomie en matière d'aménagement du territoire. Chaque centimètre carré de terrain serait soumis à la planification de Berne. Arbitrairement, l'initiative avantagerait certains cantons et en punirait d'autres : les grands cantons seraient avantagés au même titre que ceux qui ont encouragé des zones à bâtir généreuses. Par contre, les cantons modèles – ceux qui privilégient un usage mesuré du sol – seraient perdants, dont Genève.

A Genève, le calcul du besoin de zone constructible, imposé par Berne, démontre que notre canton doit pouvoir déclasser certaines zones, de manière mesurée. Il s'agit de faire face à la demande, notamment de logements. Pour satisfaire ces exigences, le Conseil d'Etat a soumis au Grand Conseil, au mois de septembre 2018, la première révision du Plan directeur cantonal 2030. Tout en prévoyant suffisamment de constructions pour détendre un peu le marché, ce plan abandonne plusieurs déclassements de terrains agricoles en zone à bâtir et protège ainsi mieux notre patrimoine naturel.

Plus grave encore, l'initiative, si elle était acceptée, ne permettrait peut-être plus de faire usage de déclassements qui ont déjà été réalisés par le Grand Conseil mais pas encore formellement transformés en zone à bâtir par le Département du territoire (DT).

En effet, la spécificité de notre droit cantonal avec sa zone de développement implique que le seul déclassement de terrains agricoles en zone de développement ne suffit pas à créer de la zone à bâtir. Dans ce cas, la zone devient constructible uniquement lorsque le plan localisé de quartier (PLQ) est en force. Les conséquences pourraient être très graves avec, notamment, une partie des communaux d'Ambilly ou la totalité des Cherpines qui ne pourraient plus être réalisés !

Les pertes pour la construction, à Genève et en Suisse en général, pourraient être colossales.

Bien que nous ayons déjà la ville la plus dense de Suisse, nous n'avons pas attendu pour lutter contre le mitage : les changements de gabarits en ville et les densités minimales en zones de développement sont, par exemple, des mesures inconnues des autres villes suisses. Pour l'ensemble de ces raisons, il s'agit de voter NON et de faire voter NON à cette initiative. Tous les détails sont à consulter sur www.initiative-extreme-mitage-non.ch.

Vous y trouverez aussi le lien vers la page Facebook officielle de la campagne, avec toutes les dernières infos.

Partenariat social genevois : le temps de l'apaisement ?

L'année 2018 a été marquée par une escalade sans précédent entre partenaires sociaux de la construction, dans le secteur du Gros œuvre qui regroupe un bon tiers des effectifs. Bien que les choses semblent se calmer, les flambées de violence gratuites et inutiles de ces derniers mois laisseront des traces.



La situation mérite quelques explications

Le Gros œuvre (secteur principal de la construction) est pour l'essentiel régi par une convention collective de travail (CN) qui couvre tout le territoire national et qui se négocie à Zurich. Les divergences de part et d'autre amènent régulièrement les syndicats à mobiliser les travailleurs, qui descendent dans la rue à l'occasion de mouvements de protestation. Genève est ainsi historiquement la caisse de résonance principale des revendications, du fait d'un taux de syndicalisation particulièrement élevé et en dépit d'un patronat jugé très social et progressiste.

A l'occasion de chaque négociation en vue du renouvellement de la CN, les partenaires sociaux jouent à se faire peur, déclarant dans une belle unanimité leur amour immodéré pour la CN, mais étant prêts jusqu'au dernier moment à la mettre en péril, faute d'accord finalement conclu in extremis, permettant à chacun de crier victoire. Rien de très saillant finalement, si ce n'est un peu de propagande de bonne guerre.

Mais cela, c'était avant 2018.

Ce qui a changé, c'est la violence gratuite des actions syndicales, totalement affirmée et assumée, dont on peine à comprendre les fondements et dont les objectifs obscurs et purement politiques ne visaient à l'évidence pas la seule défense des travailleurs.

Cette nouvelle donne nous a contraint à beaucoup communiquer pour rappeler que le partenariat social représente une valeur inestimable que certaines dérives syndicales ont mise à mal. Au vu des réactions du côté des syndicats, mais également des médias et du monde politique, cette démarche autant pédagogique que de défense a eu le mérite d'atteindre sa cible.

Ces mois de violences laisseront des traces que seuls pourront effacer un contexte de paix sociale retrouvée et une claire volonté des représentants des travailleurs de revenir à un partenariat social modéré, raisonnable, constructif et loyal.

Le patronat a posé ses conditions pour reprendre un dialogue apaisé. Seront-elles entendues du côté des syndicats ? Les travailleurs le méritent.

Première Rencontre des métiers techniques du bâtiment 31 octobre 2018

Avec la contribution de MBG - Métiers techniques du Bâtiment Genève

«Voilà près de 40 ans que Genève n'avait pas construit autant de logements !». C'est par ces mots que M. Olivier COTS, Président MBG, a ouvert les festivités de la première Rencontre des métiers techniques du bâtiment qui a eu lieu dans l'emblématique Pavillon Sicli à Genève, le mercredi 31 octobre 2018. Une soirée inaugurale associative, scintillante, contemporaine et féérique où les entreprises des métiers techniques, architectes, ingénieurs, régies immobilières, partenaires de la construction, femmes et hommes politiques ont répondu présent !

M. Olivier COTS a présenté aux convives les cinq associations professionnelles et les quatre caisses de compensation qui regroupent les métiers de MBG, soit :

- > Installation électrique et de la télématique : AIEG
- > Chauffage, climatisation, ventilation et isolation : AGCV-suisstec
- > Ferblanterie et installations sanitaires : AMFIS et suisstec sft ge
- > Construction métallique, serrurerie et stores : Metaltec Genève

MBG, c'est plus de 450 entreprises, 3'000 ouvriers, 1'500 employés administratifs et pas moins de 700 apprentis actuellement en formation dans nos métiers.

La construction de logements à Genève au beau fixe !

Depuis 1975, jamais la construction d'habitations n'a été aussi importante à Genève, puisque ce sont actuellement plus de 6'000 logements qui sont en cours de construction. M. Olivier COTS souligne que la croissance du PIB du canton pourrait atteindre 3,1% pour 2018 soit le double de 2017. Sans oublier les grands projets genevois comme l'ONU, le BIT, l'OMS, l'UIT, le CERN, la route des Nations, les TPG et la future gare de Cornavin, qui représentent des investissements de quelques 3 milliards de francs !

Avancer malgré une météo capricieuse

Cet horizon économique est favorable et pourtant, note M. COTS, des nuages noirs assombrissent ces belles perspectives. Notamment la concurrence déloyale, avec des offres anormalement basses, la politique de la COMCO qui fait fi de la présomption d'innocence en livrant à la presse les noms d'entreprises sous enquête, mettant ainsi à mal leur réputation construite au prix d'années de travail. Notons aussi le jeu des syndicats qui n'apportent guère d'éclaircies avec leur revendication de limiter le nombre de temporaires à 10% sur les chantiers genevois alors qu'un taux de 20% maximum avait été présenté dans le règlement sur la passation des marchés publics, soutenu et accepté par le Conseil d'Etat. Mais la défense des intérêts de nos métiers sont les maîtres-mots de MBG qui s'investit quotidiennement en faveur des métiers techniques du bâtiment pour garder un ciel sans nuage afin que les entreprises de la construction puissent travailler sereinement.

Ensemble pour affronter les vents forts et contraires !

M. Nicolas RUFENER, Secrétaire général de la FMB, a lui plaidé pour «l'union qui fait la force, une nécessité pour une branche économique avec une grande diversité de métiers». A titre d'exemple, il a cité l'activité fédératrice en Suisse romande de l'association constructionromande, récemment créée, et dont il assure la Direction. Ce n'est qu'unis, avec des messages clairs et portés par des actions politiques et des démarches résolues, que l'industrie romande de la construction pourra faire valoir et défendre ses intérêts à Berne, que ce soit en termes de marchés publics ou de droit de la concurrence.

Négociateur pour adapter au mieux les lois à la réalité et aux besoins du marché

M. le Conseiller national Hugues HILTPOLD rappelle les enjeux liés aux modifications en cours de la loi fédérale sur les marchés publics. Avec ce projet, la priorité est de remettre les critères de qualité et de durabilité au cœur de l'évaluation des offres à la place du seul prix. Il s'agit aussi de veiller à ce que les conditions conventionnelles du lieu du chantier soient la norme prise en compte dans l'évaluation des offres et non pas celles du siège de l'entreprise.

Pour finir, M. le Conseiller d'Etat Serge DAL BUSCO apporte des messages encourageants pour les entreprises. Deux éléments seront primordiaux au niveau cantonal en 2019 : la réforme fiscale PF17 et l'inauguration du Léman Express couplée à une réorganisation des transports en commun. «La politique des transports que je veux mettre en place est au service des entreprises. Je prétends que la route devrait être utilisée en priorité par ceux qui sont aujourd'hui englués dans les bouchons sans pouvoir en répercuter le coût sur leurs clients, ce qui se traduit au demeurant par des recettes en moins pour l'Etat». C'est sur ces messages positifs, qui annoncent une belle météo pour les professionnels des métiers techniques du bâtiment, que les festivités lumineuses ont donné le ton d'une soirée rythmée par des performances artistiques de Lumen Création.

L'intégration est le maître-mot de l'Orif

Par Michel GUIGNARD et Laurent KOBI, Orif

En 2018, l'Orif – Organisation romande d'intégration et de formation professionnelle – célèbre ses 70 ans d'activités au service des jeunes et des adultes en difficulté. Le 9 octobre dernier, afin de marquer cet événement et en partenariat avec la FMB, une table ronde a réuni plus de 160 invités au Centre de formation Pont Rouge autour du thème de l'économie 4.0 et de l'intégration professionnelle.



Que ce soit pour des adultes en reconversion professionnelle ou pour des jeunes qui suivent une formation initiale dans les ateliers de l'institution ou en entreprise, la démarche de l'Orif vise un but idéal : intégrer dans le premier marché de l'emploi et donner ou redonner une place dans la société en tant que personne.

C'est ainsi que de nombreux jeunes apprentis entrent dans la vie active une fois leur formation en attestation professionnelle fédérale (AFP) achevée au centre Orif de Vernier. Pour d'autres, le chemin de la formation se poursuit par un CFC. Parfois, c'est grâce au « coup de pouce » d'un patron, qui propose une place dans son entreprise, que le jeune prend la décision de poursuivre sa formation.

C'est le cas de Sylvano FALINIRINA. Après avoir débuté sa formation AFP à l'Orif, notre jeune homme est rapidement devenu la « locomotive » de l'atelier de carrelage malgré un manque de confiance en soi pouvant parfois le faire douter de ses capacités. C'est à la suite d'un stage en entreprise, lors de sa première année de formation, que Sylvano a pris pleinement ses marques dans le métier. D'autres stages ont suivi, toujours à la satisfaction des employeurs. C'est alors que Patrick GUILLER de l'entreprise Jarnic SA lui a proposé de terminer son AFP dans son entreprise, puis, une fois celle-ci en poche, de poursuivre sur sa formation par un CFC. Sylvano le dit lui-même : « c'est en voyant ses collègues de l'entreprise et de l'école suivre les cours du certificat fédéral qu'il a eu envie de se dépasser ».

En voyant Sylvano travailler lors de ses premiers cours interentreprises en CFC, nous ne doutons pas que son entrain et ses compétences lui permettront de progresser.

Voilà bien le travail de l'Orif : dispenser des formations « sur mesure » pour offrir aux personnes qui connaissent des difficultés un maximum de chance d'intégrer ou de réintégrer le marché du travail. Mais l'Orif veut également offrir aux employeurs des ressources humaines compétentes, qui apportent une réelle valeur ajoutée à l'entreprise.

C'est un travail de proximité et de collaboration avec les offices de l'assurance invalidité et un réseau d'entreprises partenaires qui ont permis aux 10 sites de l'Orif établis en Suisse romande de relever ce défi avec succès depuis 70 ans.



Sylvano FALINIRINA et Patrick GUILLER partagent une même passion pour le métier de carreleur.
Crédit Photo ©Orif, Laurent KOBI

IMPRESSUM

DIMENSIONS & PERSPECTIVES, le journal de la Fédération Genevoise des Métiers du Bâtiment, paraît 4 fois par an et est imprimé sur du papier recyclé.

Distribution : entreprises membres des associations professionnelles genevoises de la construction et de l'immobilier ; associations professionnelles et économiques genevoises, régionales et nationales ; pouvoirs publics (Confédération, Canton et Communes GE) ; partis politiques ; syndicats ; médias.

Responsable éditorial : Nicolas RUFENER • E-mail : redaction@fmb-ge.ch

FMB - PONT ROUGE CENTRE DE FORMATION - Rampe du Pont-Rouge 4 - 1213 Petit-Lancy - www.fmb-ge.ch

Conception graphique : Agence Hémisphère • Impression et diffusion : Moléson Impressions.